



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Structures gouvernementales

Question écrite n° 967

Texte de la question

M. Jean Briane attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'importance en France des diverses associations ou groupements de consommateurs et sur leur rôle éminent auprès des populations pour leur information. Il lui demande quel ministère dans l'actuel gouvernement a en charge les problèmes de consommation et sera l'interlocuteur des consommateurs organisés.

Texte de la réponse

Le Premier ministre partage l'analyse de l'honorable parlementaire quant à l'importance des préoccupations des consommateurs. Les attributions relatives à ce secteur ont ainsi été confiées par le décret no 93-780 du 8 avril 1993 au ministre de l'économie qui les exerce directement et est pour les organisations de consommateurs un interlocuteur particulièrement attentif.

Données clés

Auteur : [M. Briane Jean](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 967

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 1993, page 1360

Réponse publiée le : 14 juin 1993, page 1635